

Postulat au Conseil communal d'Aigle

Séance du 27 mars

Pour une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit

Et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains

Situation géographique de ladite route :



La situation géographique de la route de transit, sa fréquentation croissante et l'évolution de la ville en direction de la zone industrielle, nous incitent à réfléchir à l'évolution de ce tronçon.

En effet, cet axe routier mérite toute notre attention, à la fois dans la perspective d'anticiper le flux de trafic sans cesse croissant (pensons par exemple au projet Aigle Centre 2020), mais aussi, par soucis de bien-être pour les riverains.

Nous souhaitons que la Municipalité nous présente ce qu'il serait envisageable de faire afin de/d' :

- Baisser la vitesse sur cette route ;
- Réduire l'impact sonore et améliorer la qualité de vie à ses abords ;
- Améliorer la sécurité des usagers ;

Voici, quelques réflexions :

Premièrement, une limitation de la vitesse en ajoutant des pénétrantes dans les quartiers, serait la bienvenue et permettrait à la fois de réduire de façon significative l'impact

acoustique pour les riverains, mais aussi de permettre une modulation du trafic en désengorgeant la route d'Evian. Rappelons, que le fait de baisser la vitesse moyenne des véhicules engendre des baisses d'émissions de décibels non négligeables. Le gain sonore attendu pour une diminution de 20 km/h de la vitesse sera de l'ordre de 3 dB(A), soit l'équivalent d'une réduction de moitié du volume de bruit émis par les voitures.¹

Deuxièmement, pourquoi ne pas améliorer le revêtement bitumeux afin de contribuer à une diminution des émissions acoustiques ?

Finalement, et d'un point de vue de la sécurité routière, une réduction de la vitesse aux abords des habitations permettrait de réduire le nombre d'accidents et la violence en cas d'impact. Il en va de notre responsabilité de tout faire pour limiter les risques. Déjà trop d'événements tragiques ont eu lieu sur ce tronçon.

Et c'est sans parler de la baisse des émissions polluantes.

Nous savons qu'il s'agit d'une route cantonale, cela ne nous empêche en rien de nous projeter dans l'avenir, surtout au vu des mutations futures que subira notre ville. Nous avons pleine confiance en notre exécutif, pour qu'il mette tout en œuvre pour faire évoluer ce dossier qui nous préoccupe.

C'est pour toutes ces raisons, Mesdames, Messieurs les Conseillers, que par ce postulat, nous invitons la Municipalité, à nous fournir un état des lieux sur ce qui est possible d'entreprendre,

- Pour baisser la vitesse sur ce tronçon et anticiper la problématique de la fluidité du trafic en cas d'une augmentation de la fréquentation ;
- Pour réduire l'impact sonore pour les riverains ;
- Pour améliorer la sécurité des usagers et des personnes qui traversent encore ce tronçon à pied hors du passage sous voie aux abords du carrefour Pautex ;

Enfin, nous demandons aussi à la Municipalité de nous fournir une estimation chiffrée en fonction du scénario envisagé.

Pour le groupe Les Verts-Alternatives

Aigle, le 24.03.2014

Lionel Bileci



1. DRIEA, « Le bruit dans la ville - Pour une approche intégrée des nuisances sonores routières et de l'aménagement urbain », à partir des données présentées par Andersen, B, Réduction des nuisances sonores routières (Støjudeendelse frabiler på vejnettet), Direction nationale danoise des transports, Lyngby, 2003.